



CONNAÎTRE LES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LA CONCHYLICULTURE POUR MIEUX LES PRÉVENIR

Décembre 2009

CONNAÎTRE LES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LA CONCHYLICULTURE POUR MIEUX LES PRÉVENIR

Sommaire

I- Catégoriser les phases de travail pour mieux comprendre les facteurs de risques

- **Les phases de travail**
- **Domaine de la production**
 - Le travail à l'entrepôt
 - Le travail à la mer
 - L'entretien du matériel
 - Les déplacements
- **Domaine administratif**
- **Domaine commercial**

II- Pondérer les durées des phases de travail pour mieux apprécier l'importance d'un facteur de risque

III- Repérer les situations de travail qui comportent des facteurs de risques

- **Les déplacements**
 - Pédestre
 - Routier
 - À l'aide de chariots automoteurs

Le transport du personnel sur les remorques

Le transport du personnel sur des barges

- **Le travail à la mer**

- **Le travail à l'entrepôt**

Le détroquage

Le remplissage des bourriches

L'étiquetage

- **L'entretien du matériel**

- **Les facteurs aggravants des risques professionnels**

Annexe

- **Les accidents du travail (statistiques msa et enim)**

Ce document a pour objet de présenter les risques professionnels côtoyés quotidiennement par les professionnels de la filière conchylicole dans la région Normandie – Mer du Nord. Il a pour fondement, des observations en situation de travail réel d'ostréiculteurs des bassins de St Vaast la Hougue et de la côte Ouest et de mytilculteurs de la côte Ouest.

Les risques repérés sont les risques, non exhaustifs, liés à l'activité de travail. Ne sont pas évoqués dans ce document, les risques professionnels qui font l'objet d'une réglementation non spécifique à la conchyliculture (incendie, électricité, co-activité, opérations de chargement,).

Cette étude complétée de nombreuses vidéos a servi de base à la construction d'une formation « Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels » proposée par le CFPPA de Coutances aux entreprises conchylicoles.

Pour toutes informations contact :

CFPPA COUTANCES

E-mail : cfppa.coutances@educagri.fr

Téléphone : 02 33 76 80 50

Télécopie : 02 33 76 80 59

www.coutances.educagri.fr



I- Catégoriser les phases de travail pour mieux comprendre les facteurs de risques

Si on imagine la vie au travail d'un conchyliculteur, on pensera aussitôt au travail de production sur les parcs (et en particulier le retournement des poches) ou sur les bouchots. Si ce travail de production est important, il ne faut pas oublier que le travail des acteurs de cette filière comporte également un travail administratif (ex : comptabilité) et commercial (vente en direct sur place ou sur marché).

Les phases de travail

La journée de travail est composée d'un enchaînement de plusieurs phases de travail se référant à chacun des grands domaines : production, administratif et commercial. Ces phases se déroulent dans des espaces spécifiques : entrepôt, parc à huîtres, zone de bouchots, marché...

Six phases jalonnent le travail des opérateurs de la filière. Quatre au niveau de la production: le travail à l'entrepôt, le travail à la mer, l'entretien du matériel et les déplacements, une au niveau du travail administratif et une également au niveau commercial.

Le domaine de la production

Le travail à l'entrepôt

Il se déroule dans l'espace de travail où les salariés embauchent. Dans ces locaux, on y trouve a minima, un atelier de préparation, un atelier de conditionnement, des espaces de stockage, une chambre froide, un bureau et des espaces sociaux (vestiaire, toilettes, coin café...) et un coin atelier mécanique. Un bassin permettant le stockage temporaire des huîtres avant le conditionnement des animaux est situé à proximité immédiate.

Les conchyliculteurs y effectuent également les travaux de préparation (triage , calibrage, préparation des poches) et de conditionnement (mise en bourriche, sur palette).



Le triage



Le travail au bassin



Le conditionnement

Le travail à la mer

Il se déroule sur l'estran au sein des concessions appartenant à l'exploitant. Celles-ci sont le plus souvent disséminées le long de la côte soit sur la même commune soit sur des communes différentes. En ostréiculture, un quota de poches par hectare de concession est fixé à 4500 ou 6000 poches.

Dans cet espace de travail, les opérateurs effectuent des tâches d'installation ou de retrait des tables ou des pieux ainsi que des tâches de déchargement de la remorque et d'accrochage des poches ou des cordes ou de décrochage et de chargement des poches ou des cordes dans la remorque.

Ce travail a la particularité de se dérouler dans un temps contraint ; celui de la marée. La durée de ce travail initialement programmé, grâce aux calendriers adéquats, peut être réduite ou allongée en fonction des conditions météorologiques (vent, pluie, soleil) régnant lors des interventions.

L'entretien du matériel

L'utilisation des tracteurs, des remorques, des chariots, dans des milieux humides, salés... nécessite régulièrement des travaux d'entretien et de maintenance de premier niveau. Les conchyliculteurs les réalisent à proximité immédiate du local entrepôt dans lequel ils ont installé un coin mécanique. Dans cet espace, le matériel nécessaire à cette activité est stocké (perceuse, poste à soudeuse, huile).

En fonction de l'importance des réparations mécaniques, des techniciens peuvent être appelés pour intervenir sur le matériel sur le site.

Les déplacements

Pour relier l'exploitation aux parcs à huîtres ou aux bouchots, les conchyliculteurs utilisent un tracteur et une remorque. Sur cette dernière, outre les poches et les cordes, les salariés s'y tiennent debout ou assis. Ils circulent sur le domaine public routier (les routes) et sur le domaine public maritime (l'estran). En fonction de l'implantation de l'exploitation et des concessions, la durée du trajet peut être plus ou moins long sur les routes, au contact de la circulation.

Domaine administratif

Dans le local bureau, en général, le chef d'exploitation ou un(e) assistant(e) reçoit et enregistre les commandes. Il peut également y effectuer des opérations de comptabilité et de secrétariat.

Domaine commercial

En fonction des options stratégiques prises au niveau de l'exploitation, il arrive que le chef d'exploitation (ou un salarié) assure la commercialisation des produits soit sur le site de production (entrepôt) soit sur des marchés. Ces derniers peuvent se situer loin du siège de l'exploitation (métropoles régionales, internationales) et l'opérateur s'y rendre chaque fin de semaine ou au moment des fêtes de fin d'année.



Chargement / déchargements
des poches



Accrochage des cordes



Déplacement sur l'estran



II- Pondérer les durées des phases de travail pour mieux apprécier l'importance d'un facteur de risque

Si les journées de travail se composent régulièrement des phases de travail décrites précédemment, elles ne sont jamais semblables. De nombreux facteurs peuvent expliquer ces variations.

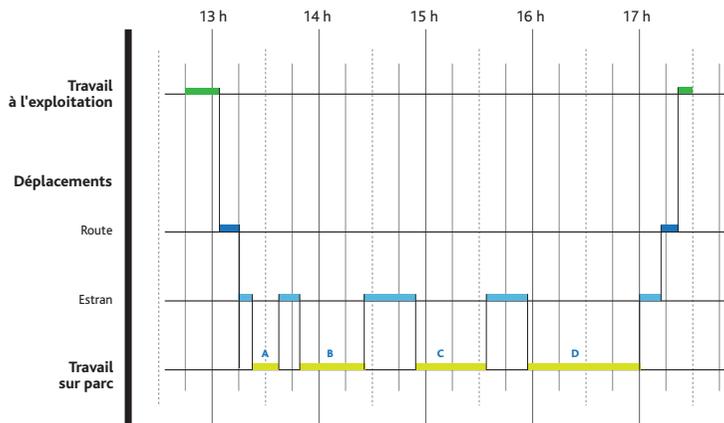
- Les horaires de marée. Les conchyliculteurs peuvent ainsi débuter par le travail en mer (marée basse tôt le matin) et quelques jours plus tard par un travail en atelier avant de rejoindre les parcs pour finir par l'atelier et encore quelques jours plus tard finir la journée de travail tard le soir par le travail sur l'estran.
- L'emplacement des parcs à huîtres ou des bouchots travaillés selon qu'ils sont plus ou moins loin du rivage.
- L'organisation du travail qui prévoit un nombre de parcs ou de bouchots à travailler lors de la marée. Ce, en fonction de la distance les séparant.

Lors d'observations réalisées dans deux exploitations ostréicoles (une sur la zone de la côte Ouest et une sur la zone de St Vaast la Hougue) une approche de la répartition temporelle des phases de production a été réalisée.

Lors d'une marée (le 24 janvier 2008) le travail d'après midi a débuté à 12 h 45 à l'entrepôt puis les salariés se sont déplacés via la route et l'estran vers une première concession où ils ont déposé des poches puis se sont déplacés vers une seconde, puis une troisième et une quatrième concession avant de reprendre la route pour rentrer à l'entrepôt et finir la journée de travail à 17 h 30.

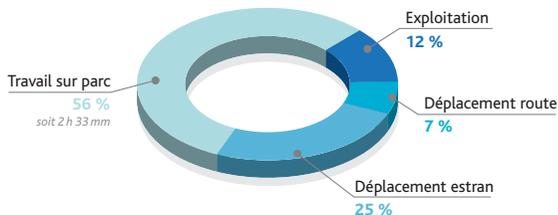
Observation du 24 janvier

Schéma chronologique des phases lors de la marée du 24 janvier



Sur une durée totale de travail de 4 h 45, l'intervention sur les parcs a duré 2 h 33, les déplacements en tracteur sur l'estran 1 h 12, les déplacements sur route 20 minutes et le travail à l'entrepôt 35 minutes.

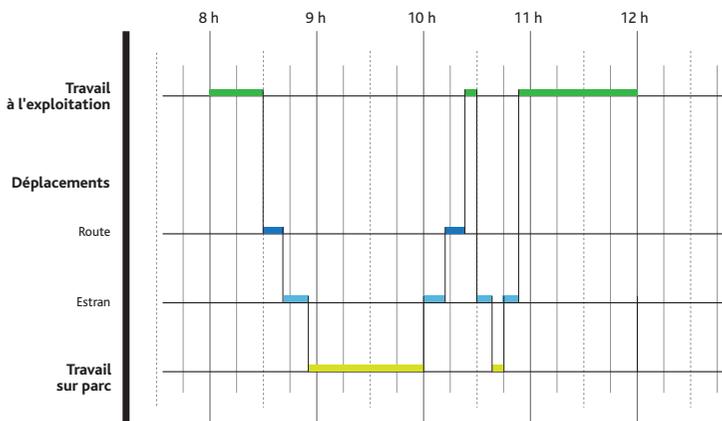
Répartition en pourcentage de durée des activités le 24 janvier 2008



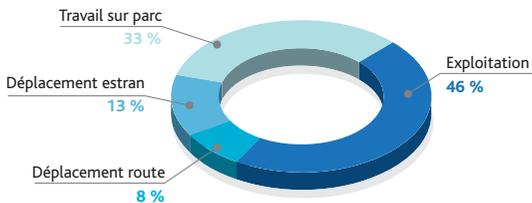
Une autre observation (matin du 16 janvier 2008) fait apparaître les mêmes phases de travail mais avec des durées différentes. Pour les déplacements sur l'estran, seuls 2 parcs ont été concernés. Étant situés à proximité immédiate du rivage, la durée de déplacements est moins importante.

Observation du 16 janvier

Schéma chronologique des phases le 6 janvier

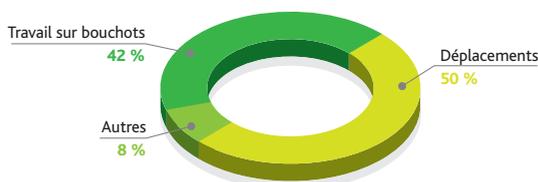


Répartition en pourcentage de durée des activités le 16 janvier 2008



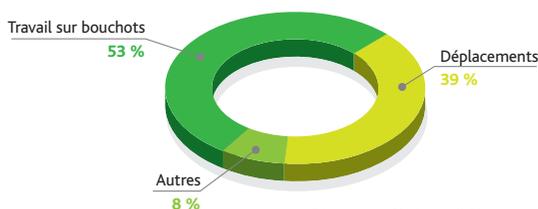
Des observations du même type dans deux exploitations mytilicoles (sur la côte ouest) ont permis également de mettre en lumière les durées des phases de travail. Ainsi pour une exploitation, la durée des déplacements (sur l'estran et sur la route) s'est élevée à 1 h 28 et le travail sur bouchots à 2 h. Sur la seconde, les déplacements ont duré 2 h 04 et le travail au niveau des pieux 1 h 45.

Répartition en pourcentage des activités au cours de la marée du 19 août entre 14 h 15 et 18 h 25



Déplacements : 124 minutes (2 h 04),
Travail sur bouchots 105 minutes (1 h 45), Autres 0 h 21

Répartition en pourcentage des activités au cours de la marée du 21 août entre 15 h 15 et 19 h



Déplacements : 88 minutes (1 h 28),
Travail sur bouchots 120 minutes (2h), Autres 0h 17

Si le travail sur les parcs ou sur les bouchots présente, en durée, une part importante du travail des conchyliculteurs, il faut remarquer que les temps de déplacement et en particulier sur l'estran représente environ entre 30 et 40 % du temps de travail, voir 50 %.

III- Repérer les situations de travail qui comportent des facteurs de risques

Les statistiques des accidents montrent l'importance des risques professionnels auxquels sont soumis les acteurs de la filière. Si le retournement des poches est toujours cité comme le principal risque lié au travail il n'est pas le seul et d'autres sont aussi importants voire même supérieurs mais non évoqués même par les professionnels. Il est important de procéder à une analyse globale des facteurs de risques. Ils sont présentés ci-dessous par catégories de séquences de travail.

Les déplacements

Qu'ils soient pédestres, routiers ou à l'aide de chariots automoteurs à conducteurs portés, qu'ils servent à transporter du personnel ou des animaux, les déplacements effectués par les professionnels de la filière comportent des facteurs de risques.

a • Pédestre

Bien que travaillant dans des espaces réduits (hangar, atelier de conditionnement) les acteurs de la filière effectuent de nombreux déplacements courts en distance (entre la remorque et la trémie, la sortie de la calibreuse et le bassin, la cercluse et la palette d'expédition). Une observation dans un atelier de conditionnement a montré que sur une période de 20 minutes un opérateur avait effectué 37 déplacements soit 1 toutes les 35 secondes en moyenne. Ces déplacements sont générateurs de fatigue qui peut, à terme, réduire la vigilance des Hommes.

Les chutes de plain pied

Sur l'estran, l'état du sol est souvent générateur de chutes de plain pied. Elles sont consécutives à un déséquilibre de l'opérateur suite à un heurt avec un obstacle au sol (rocher affleurant, caillou, pied de table) ou à une glissade sur des algues.

Dans les locaux et aux alentours, l'état du revêtement du sol est également source de risque de plain pied lorsqu'il est abîmé (trous, ornières). Le nettoyage à grandes eaux des espaces de travail en particulier l'hiver, par grand froid, peut entraîner des glissades.

De même l'encombrement des espaces de circulation par du matériel ou objets divers (manes, transpalette,) est repéré comme facteur important de ce risque.

Les heurts

Les aménagements temporaires qui occasionnent régulièrement des déplacements de matériel et des machines en fonction des activités modifient les repères, que chaque personne se construit et peuvent entraîner des heurts.

b • Routier

Les déplacements entre le chantier et l'éstran pour rejoindre les parcs ou entre le chantier et les marchés, les clients pour commercialiser les produits s'effectuent sur le domaine routier public et donc dans un contexte de dangers relatifs à l'utilisation partagée de la route. Ce facteur de risque est lié, entre autres, à la différence de vitesse entre les engins de travail (tracteur) et les autres usagers (VL, PL).

c • À l'aide de chariots automoteurs

Pour faciliter les manutentions, beaucoup d'entreprises se sont dotées de chariots automoteurs à conducteur porté. La conduite de ce type d'engin dans des espaces où se côtoient d'autres modes de transport (VL, PL) et des piétons est facteur d'apparition de risques.

d • Le transport du personnel sur les remorques

Cette situation comporte 2 types de facteurs de risques :

La survenue de chute de dénivelé

Pour rejoindre les parcs, au départ des bâtiments d'exploitation, de nombreuses entreprises transportent le personnel au moyen de la remorque attelée au tracteur. Outre que ce type de transport n'est pas réglementaire (voir encadré), il est source de risque important pour les salariés. En position debout ou assis sur des poches ou des manes retournées, les opérateurs peuvent être déséquilibrés dans certaines situations (heurte de l'ensemble routier, passage de dénivelé important, état de l'opérateur,).

Lors de la descente de la remorque, arrivé sur les lieux de travail, le risque est également présent.

En phase d'activité, ce risque perdure, lorsque les opérateurs effectuent à partir de la plate-forme le travail prévu.

Les remorques agricoles peuvent être utilisées pour transporter des personnes sous réserve du respect des prescriptions suivantes :

- L'ensemble doit comporter une seule remorque ; toutes les personnes doivent être assises et le nombre des personnes transportées, conducteur compris ne doit pas dépasser neuf.*
- Les personnes transportées doivent être isolées de tout objet ou animal susceptible de nuire à leur sécurité.*
- La remorque doit être aménagée pour réduire les risques de chutes des personnes transportées. En particulier des parois fixes ou amovibles, pleines ou à claire-voie, doivent l'entourer des quatre côtés et leur bord supérieur doit dépasser de 0,50 m au moins le niveau des sièges ou banquettes. Toutefois la partie située à l'arrière peut être remplacée par une sangle solide. La remorque doit en outre comporter un moyen d'accès pouvant être facilement et solidement mis en place pour la montée et la descente des passagers.*
- Les banquettes et sièges mis à la disposition des passagers doivent avoir une profondeur minimale de 300 mm. Ils peuvent être amovibles et doivent comporter des dispositifs d'adaptation rapide les assujettissant solidement au véhicule. Ils doivent être munis de dossiers solides à moins qu'ils soient adossés à des parois fixes. La largeur de la place offerte à chaque passager doit être au moins de 400 mm.*

Les vibrations

Le transport des opérateurs dans la remorque de travail attelée à un tracteur occupe en temps de travail une place non négligeable. Les observations ont montré que celui-ci représente entre 30 et 50 % du temps de travail avec une durée importante sur l'estran.

L'estran est loin d'être un espace avec un revêtement lisse et souple. On y rencontre le plus souvent des ornières, des trous, des cailloux, des rochers affleurants, des « vagues de sable ». À chaque passage sur ces « obstacles », les professionnels debout sur la remorque ressentent des chocs et des vibrations au niveau du rachis qui entraînent à plus ou moins long terme des pathologies du dos. Ces chocs et vibrations sont encore plus importants lors que la distance entre l'essieu de la remorque et l'endroit où ils se tiennent est grande.

Les chemins dits de terre ou non revêtus sont également source de vibrations pénalisantes pour les individus.

Sur la route, bien que le revêtement soit asphalté, des chocs et vibrations sont également perçus lors du passage sur des ornières, des nids de poule, des bordures de trottoirs.

La mise en place des piquets de maintien des tables est réalisée à l'aide d'un compresseur qui lui aussi est source de vibrations nocives pour l'organisme.

e • Le transport du personnel sur des barges

En cas d'intervention dans les parcs à partir d'une barge, les entreprises utilisent ce matériel comme moyen de transport. Les facteurs de risques sont les mêmes qu'avec une remorque attelée à un tracteur aussi bien lors des déplacements que lors de l'activité de travail.

Les heurts



Le travail avec des barges peut nécessiter un guidage manuel des embarcations entre les pieux. En fonction de l'état de la mer et des conditions climatiques ce travail de guidage peut s'avérer dangereux et l'opérateur peut se trouver coincé entre la barge et des pieux.

La récolte des moules à deux personnes peut entraîner des heurts de la grue et de sa charge avec l'opérateur chargé de maintenir la barge en position pendant l'opération.

Le travail à la mer

Le travail à la mer comporte plusieurs facteurs de risques.

La manutention manuelle et le port de charges

Dans la filière, surtout chez les ostréiculteurs, la manutention manuelle et le port de charges sont des risques présents dans tous les lieux de travail, sur l'estran lors du déchargement/chargement et le retournement des poches, dans les locaux de travail lors du transfert des poches, des mannes et des bourriches.

En mytiliculture, le transfert des cordes vers la remorque ou vers les pieux est l'action la plus pénalisante sur l'estran alors que le transfert des mannes et des sacs l'est au niveau des locaux de travail.

En ostréculture, les observations réalisées, lors d'une marée, mettent en évidence la quantité de poches manipulées et la charge portée par les professionnels.

Si le transfert des poches de l'entrepôt sur la remorque et de la remorque sur le parc est inévitable, on s'aperçoit que de multiples reprises des poches sont réalisées. Elles sont liées à la façon dont sont implantées les tables et la position de la remorque.

Organisation du déchargement et chargement lors de l'observation

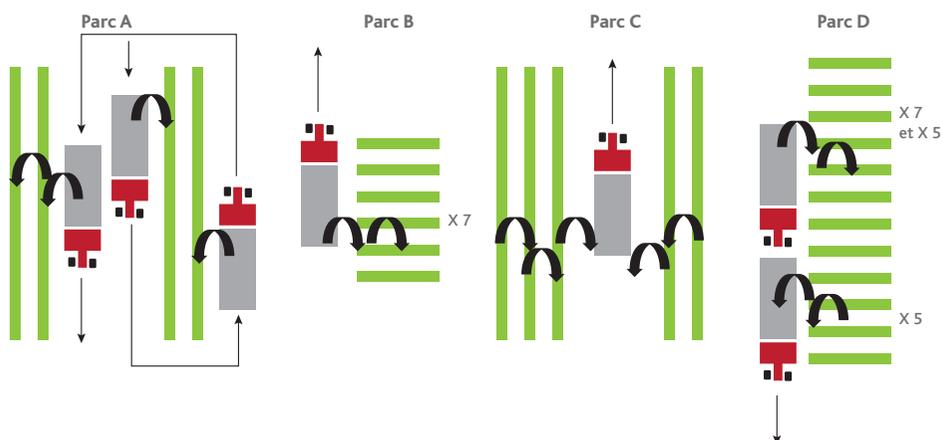


Tableau récapitulatif des poches et charge manipulés

Parc	Déchargement		Chargement	
	Déchargement	Étalement	Regroupement	Chargement
A	250 Poches	x		
B	440 poches	x		
C			x	660 poches
D	660 poches	x	x	80 poches

Sur le parc A les poches ont été déchargées dans un premier temps sur la première file de tables. Arrivés au bout de la file le tracteur l'a contourné pour pouvoir décharger sur la seconde file. Celle-ci étant remplie la remorque a suivi la troisième file. Les poches ont été déchargées puis reprises pour être installées également sur une quatrième file.

Sur le parc B, les poches ont été déchargées en bout de file puis reprises pour les positionner à leur emplacement sur la table (tables pour 8 poches).

7 poches ont ainsi été reprises.

Sur le parc C, les poches ont été ramenées sur les files les plus proches de la remorque pour être chargées.

Sur le parc D, les poches installées sur des tables de 8 et 6 ont été ramenées en bout de table pour être chargées.

Les résultats d'analyse montrent que la quantité des charges manipulées permet d'apprécier ce facteur de risques.

Ce jour-là, pendant les 2h 33 mn de travail sur les parcs les 3 personnes qui ont transporté 2088 poches en ont manutentionné 5768 pour une charge (poids des poches allant ce jour-là de 3 à 13kg) de 68955 kg soit près de 70 tonnes.

Parc	Nombre de poches transportées	Nombre de poches manoeuvrées	Poids d'une poche	Poids total manoeuvré
A	250	$250 + 250 + 60 = 560$	3 kg	1 680 kg
B	440	$440 + 440 + (7 \times 55) = 1265$	13 kg	16 445 kg
C	660	$660 + 660 + (4 \times 110) = 1760$	13 kg	22 880 kg
D	660	$660 + 660 + (60 \times 7) + (28 \times 5) = 1980$	13 kg	25 740 kg
D	78	$78 + 78 + (13 \times 5) = 221$	10 kg	2 210 kg
Total	2088	5786		68 955 kg

Explication de la formule permettant de définir le nombre de poches manipulées :

- 660 Nombre de poches manipulées sur la remorque de la pile au bord de la remorque.
- + 660 Nombre de poches manipulées entre le bord de la remorque et le bout de la file (table).
- + (60×7) Sur 60 files (tables de 8) les opérateurs ont repris 7 poches pour les positionner.
- + (28×5) Sur 28 files (tables de 6) les opérateurs ont repris 5 poches pour les positionner.



L'installation et l'enlèvement des tables sur l'estran est également une activité où la manipulation d'objets et de port de charge sont importants. Les tables, le marteau piqueur , ... doivent être déplacés sur le chantier.

Les chutes de dénivelé

L'implantation des files de tables est souvent continue. Il n'existe pas ou rarement des passages entre tables permettant aux opérateurs de rejoindre la deuxième ou troisième file. Alors pour réaliser leur travail les opérateurs sont contraints de chevaucher les tables. Ils posent les pieds sur les tubes composants les tables. Ces derniers sont d'un petit diamètre par rapport aux équipements portés (bottes, wadders, chaussures,) et souvent glissants.

Le risque de chute est particulièrement présent.

Les postures pénalisantes

Le rachis des différents acteurs est souvent mis à contribution dans la profession. Les postures pénalisantes repérées lors des tâches sont nombreuses et peuvent générer à terme des pathologies.

a/ La posture « courbée »

Ce sont les plus nombreuses. Elles se retrouvent dans toutes les activités : sur l'estran pour la mise en place, le retrait et le retournement des poches mais également lors de la mise en place des tables (mise en place des piquets, des manchons, des élastiques,), la coupure et la mise en place des cordes, la manutention des mannes, cordes et autres matériels posés au sol ou sur des niveaux inférieurs à la taille des opérateurs (ex les tables).



b/ La posture « bras au-dessus de la ligne du cœur »

Elles sont particulièrement présentes dans la mytiliculture. Beaucoup de travaux nécessitent que les salariés adoptent cette posture. Les transferts des cordes, de par la longueur de celles-ci, obligent les salariés à lever les bras pour éviter qu'elles ne s'abîment en raclant le sol. De même que la mise en place des manchons et l'accrochage sur les pieux, surtout si ce travail est réalisé à partir d'une barge qui suit le niveau de la mer (plus le niveau baisse, plus il faut lever les bras).

L'enroulement des cordes autour des pieux et le déchargement des tables avant leur installation sont aussi des situations où cette posture qui peut générer des pathologies cardiaques est obligatoirement tenue.



c/ La posture « rotation du rachis »

Cette posture est tenue par le chauffeur du tracteur qui doit constamment regarder vers l'arrière car il doit visionner l'activité sur la remorque pour pouvoir avancer l'ensemble en fonction du travail réalisé par les opérateurs.

Elle est également perçue lors du passage des poches entre la plate-forme et les tables et vice versa.



Les heurts

Le cheminement du tracteur le long des tables ou des pieux même s'il s'effectue à allure réduite peut être source de heurt avec les acteurs qui opèrent le long de celui-ci pour transférer les poches ou cordes de la plate-forme vers leur destination finale. Cette situation est particulièrement repérée lorsque le personnel se situe près de(s) la roue(s) du tracteur.

Les gestuelles répétitives

Des maladies professionnelles de type Troubles Musculo Squelettiques (TMS) sont reconnues au sein de la filière. Elles se situent au niveau des membres supérieurs. Les observations des activités des professionnels permettent de mettre en évidence les situations de travail susceptibles de générer ces risques.

L'accrochage des poches

Pour solidariser les poches sur les tables, une des techniques d'accrochage consiste à attacher la poche à l'aide de 4 crochets avec élastique (un à chaque coin de la poche). L'organisation du travail, adoptée pour cette tâche, met en évidence que, généralement, c'est un homme qui positionne les poches et des femmes qui assurent l'accrochage. Lors d'une observation, à l'occasion d'une marée, une femme a accroché 750 poches soit 3000 crochets et donc 3000 gestes de préhension du crochet et de déplacement du bras. Cette gestuelle répétitive s'accompagne, en plus, d'un effort physique pour tendre l'élastique.

Près de 50 % des accidents du travail déclarés font état de coupures. Il est vrai que la profession est particulièrement soumise à ces risques. Les animaux peuvent présenter de par leur forme, des parties coupantes qui entreront en contact avec les mains des salariés lors des nombreuses manipulations. Les tables, au fil du temps, peuvent être recouvertes en totalité ou partiellement par des aspérités coupantes ou piquantes. Lors du travail d'accrochage des poches le contact de la peau des avant bras avec ses aspérités est courant.

L'utilisation de matériel coupant pour couper les cordes ou pour ouvrir les huîtres peut également engendrer des coupures.

Le travail à l'entrepôt

a • La manutention manuelle et le port de charges

Dans les locaux de travail, les manipulations et port de charge sont présents lors de chaque activité. Ces risques sont liés au transfert des animaux entre un espace de travail et un autre. Par exemple avec une manne entre la remorque et la trémie de la chaîne de tri ou de calibrage, entre la sortie de la chaîne et la palette de transport,

avec une bourriche entre le plan de travail et la balance, entre la balance et la cerceuse, entre la cerceuse et la palette d'expédition.

Une observation lors du conditionnement d'huîtres a montré que le professionnel, pendant 20 minutes, a manipulé 10 bourriches de 15 kg ; deux ont été manipulées 5 fois et huit 2 fois seulement (elles avaient été préparées et pesées par un collègue). Il a porté pendant cette observation près de 400 kg.

Les ports de charges sont également présents lors de :

- l'activité commerciale en particulier sur les marchés. Le professionnel est amené à transporter de son véhicule les animaux jusqu'à l'étal de vente.
- Le nettoyage des machines lorsque le salarié doit démonter et déplacer des pièces volumineuses et pesantes.

b • La posture statique

Certains travaux nécessitent une posture statique. C'est le cas du tri des animaux, du détroquage. Elle est particulièrement pénalisante lorsqu'elle est tenue pendant de longues durées (corvée).

c • La posture « courbée »

Les activités dans les locaux de travail comme la manutention des mannes, des poches ainsi que de tous les objets posés au sol et sur les transpalettes, entraînent des angulations pénalisantes du rachis.

d • Les gestuelles répétitives

Elles ont lieu au cours de différentes activités de travail



Exemples de manipulation et port de charges



Posture Courbé



Tri des animaux



Le tri des animaux

Avant le travail de calibrage ou de conditionnement, les opérateurs sont amenés à séparer les animaux sains et les déchets. Les animaux passent sur un convoyeur, devant eux, et ils doivent saisir, avec les doigts, les déchets et les évacuer dans un bac positionné soit à côté d'eux soit en face. L'amplitude de la gestuelle est fonction de la largeur du convoyeur. Ce travail nécessite une attention soutenue pour des raisons de qualité.

À noter que la dégradation de l'ambiance sonore est palpable lors des actions de triage et de calibrage et peut constituer un facteur de risques.

Le détroquage

Cette phase de travail consiste à désolidariser des animaux entre eux. À l'aide d'un outil spécial (couteau à détroquer), les opérateurs tiennent solidement dans une main un ensemble de produits et de l'autre effectuent une rotation du poignet pour décoller les deux éléments. Ce travail s'effectue souvent sur des durées longues (une « corvée »).

Le remplissage des bourriches

Prendre huître par huître dans la manne pour les transférer dans une bourriche est la gestuelle répétitive que l'on peut repérer lors du conditionnement. Elle est d'autant répétitive que l'on prépare un nombre important de bourriches. Ex : pour remplir une bourriche de 15kg avec des huîtres de calibre n° 3, l'opérateur effectue entre 180 et 200 fois la gestuelle. S'il en prépare 10, il effectue donc entre 1800 et 2000 fois ce mouvement de préhension avec la main et de déplacement de bras. Cette situation de travail nécessite une attention particulière car il ne faut pas seulement transférer les huîtres mais surtout les ranger.



Détrouage



Remplissage des bourriches



Étiquetage

L'étiquetage

Habiller la bourriche nécessite de lui fixer des étiquettes indiquant la provenance (nom et adresse de l'entreprise,). Elles sont fixées à l'aide d'agrafes qui nécessitent de la part de l'opérateur un mouvement de bras du type « coup de marteau ». En fonction du nombre de bourriches, cette gestuelle est répétée. Ainsi pour préparer avec une étiquette 120 bourriches, l'opérateur répétera 480 fois le mouvement de bras.

L'entretien du matériel

Certains matériels utilisés dans la profession, présentent des postes de travail situés en hauteur, particulièrement dangereux pour leur entretien. Malgré la présence, quelquefois, de garde corps qui protègent de la chute, l'utilisation des moyens d'accès (escalier, échelons, échelles, ...) pour atteindre ou quitter le poste de travail peut être à l'origine d'un accident du travail. Cette situation est particulièrement présente lorsque l'opérateur doit répéter cette action de nombreuses fois ou en situation d'urgence (monter et descendre rapidement).

Le nettoyage des machines est une situation propice à la survenue de ces risques.

Les conditions d'utilisation de produits dangereux lors de l'entretien du matériel roulant sont également à considérer.

Les facteurs aggravants des risques professionnels

Des discussions avec les professionnels rencontrés, il s'avère que tous ces facteurs de risques sont aggravés dans certaines situations particulières.



La présence de l'eau de mer au niveau de la situation de travail est un facteur aggravant des chutes qu'elles soient de plain pied ou de dénivelé. En effet, car elle empêche la vision du sol lors des déplacements à pied.

Les conditions météorologiques qui se dégradent (pluie, vent, brouillard) obligent à redoubler d'attention.

Le froid qui règne l'hiver sur l'estran et dans les locaux de travail engourdit les membres et peut entraîner une aggravation de survenue des TMS et des pathologies du rachis.

Les déplacements de livraison s'effectuent pour beaucoup en saison hivernale. Les conditions météorologiques peuvent être dégradées et donc renforcer les facteurs de risques habituels.

Les situations « stressantes » sont soulignées comme aggravantes.

Ainsi sont évoquées :

- la fin de l'année et l'arrivée de jeunes qu'il faut encadrer en plus du travail à réaliser.
- l'absence inopinée d'un collègue lors d'un travail en temps contraint (marée, conditionnement).
- la pression temporelle liée à l'heure de passage des transporteurs qui peut renforcer la densification de la gestuelle et donc accentuer la survenue des pathologies.
- un nombre insuffisant de personnes pour le conditionnement suite à une décision organisationnelle ou à un aléa, qui obligera les présents à augmenter leur gestuelle en nombre et à la densifier.



Ce document est le résultat d'un travail en partenariat
avec des membres de :

La Section Régionale Conchylicole (SRC Normandie - Mer du Nord)
Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
(CFPPA) de Coutances
L'antenne ANACT de Basse-Normandie
La MSA des Côtes Normandes
L'Institut Maritime de Prévention (IMP) de Lorient
La DDAM de la Manche
La DDTEFP de la Manche

Qui ont piloté l'action

Et avec les dirigeants et salariés des entreprises de conchyliculture :
Charbonnier de Blainville sur Mer
De Saint Denis de Bréhal
Hélie de St Vaast la Hougue
Lafosse de Blainville sur Mer

Qui ont été les supports de l'intervention



Agence Nationale pour l'amélioration des Conditions de Travail de Basse-Normandie

12 rue Ferdinand Buisson
14280 CAEN SAINT-CONTEST
Tél. 02 31 46 13 90 - E-mail : anactbn@wanadoo.fr

